

PAS D'AUTO, PAS DE BOULOT : Pistes pour s'en sortir

Thématique et Enjeux :

La thématique « Pas d'Auto, Pas de Boulot » met en lumière les défis auxquels font face les travailleurs qui n'ont pas accès à une voiture pour se rendre sur leur lieu de travail et donc aussi les demandeurs d'emploi en recherche d'un travail. Cette problématique concerne de nombreux travailleurs en Belgique et en Wallonie, notamment dans les zones mal desservies par les transports en commun. Les enjeux sont multiples, allant de la difficulté d'accéder à l'emploi et au maintien de l'emploi à la question de la mobilité durable et de la qualité de vie des travailleurs.

Chiffres Clés :

- Selon une étude du Forem, 79% des demandeurs d'emplois éprouvent des difficultés à organiser **mes** déplacements en respectant les horaires, et ont donc des difficultés d'accès à l'emploi en raison d'un manque de solutions de mobilité.

Avantages pour les Travailleurs :

- 1. Amélioration de l'Accessibilité à l'Emploi :** En proposant des alternatives de mobilité, les travailleurs sans voiture peuvent accéder plus facilement à l'emploi et à de nouvelles opportunités professionnelles.
- 2. Réduction des Coûts :** En utilisant des moyens de transport alternatifs tels que le covoiturage, les transports en commun ou le vélo, les travailleurs peuvent économiser sur les frais de déplacement.
- 3. Mobilité Durable :** Encourager des solutions de mobilité partagée contribue à réduire l'empreinte carbone des déplacements domicile-travail, participant ainsi à la préservation de l'environnement.
- 4. Amélioration de la Qualité de Vie :** Le choix de modes de transport plus durables peut réduire le stress lié aux embouteillages et aux déplacements longs, améliorant ainsi la qualité de vie des travailleurs.

Avantages pour les Employeurs :

- 1. Attractivité en tant qu'Employeur Responsable :** Proposer des solutions de mobilité adaptées aux travailleurs sans voiture renforce l'image de l'entreprise en tant qu'employeur responsable et soucieux du bien-être de ses collaborateurs.
- 2. Amélioration de la Rétention des Talents :** En offrant des alternatives de mobilité, les employeurs peuvent favoriser la rétention des talents en répondant aux besoins spécifiques de certains travailleurs.
- 3. Avantages Fiscaux et Extra-légaux :** Certains dispositifs fiscaux et avantages extra-légaux peuvent être mis en place pour soutenir les travailleurs utilisant des solutions de mobilité durable.



4. Productivité Améliorée : Des solutions de mobilité adaptées peuvent contribuer à réduire les retards et les absences liés aux problèmes de transport, améliorant ainsi la productivité de l'entreprise.

En conclusion, la thématique « Pas d'Auto, Pas de Boulot » soulève des enjeux importants pour les travailleurs et les employeurs en Belgique et en Wallonie. Les délégués syndicaux ont un rôle clé à jouer en sensibilisant les entreprises à cette problématique et en explorant des pistes pour favoriser des solutions de mobilité durables et adaptées aux travailleurs sans voiture. En améliorant l'accessibilité à l'emploi et en promouvant des pratiques de mobilité responsable, nous contribuons à un environnement professionnel plus inclusif, durable et épanouissant pour tous.

